

La poule aux oeufs d'or

Autor(en): **Muret, Colette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **55 (1960)**

Heft 3-fr

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-173780>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

peut encore s'enorgueillir de montrer ce que le Valais a de plus précieux en fait d'art baroque.

La chapelle en question, très spacieuse, et qui pourrait très bien s'appeler église, est sise sous Loèche-Ville, au sud d'un petit plateau de verdure dénommé *Ringacker*. Ce plateau fut transformé, au XVI^e siècle, en cimetière, pour accueillir les innombrables victimes de la peste, fléau qui, à ce moment-là, décima le Valais. Ce cimetière fut ceinturé d'une enceinte rectangulaire, que l'on désigna du mot allemand *Ringmauer* (le mur en forme d'anneau). C'est ce cimetière emmuré qui a donné le nom de *Ringacker*: le champ emmuré.

L'édifice actuel fut construit en 1694, et remplaça une petite chapelle édifée en souvenir des morts de la peste.

Le mérite principal en revient à deux curés de Loèche-Ville: Jacques Deymo et Jean-Joseph Villa, qui avaient fait leurs études à Vienne.

C'est ainsi que naquit ce chef-d'œuvre de l'art baroque, d'une éblouissante richesse de formes, de tons et de couleurs. Peintures de la nef et du chœur chatoient brillamment, tandis que les statues de stuc d'un pittoresque extraordinaire forment une des plus vivantes décorations qui soient.

Le maître-autel, immense pyramide, a sans doute été commencé par le sculpteur J. Ritter, achevé en 1705 par J. Sigristen et peint en 1709.

Les autels latéraux ainsi que la chaire sont en stuc. Celui de saint Sébastien avec un tableau d'I. Reinold, peint en 1803, présente à l'arrière-plan la chapelle et le bourg de Loèche. Celui de saint Joseph est orné d'un tableau d'A. Hecht, peint en 1811.

Le temps, malheureusement, et aussi parfois le mauvais goût de certaines gens – voir par exemple le cliché de la grotte de Lourdes à l'intérieur de la chapelle – avaient assez gravement endommagé l'édifice. Au cours de l'hiver 1951, la splendide croix de fer forgé qui surmonte le clocher n'avait-elle pas été précipitée à terre par une nuit de tempête?

Une restauration s'imposait. C'est aujourd'hui chose faite, et l'admirable chapelle attend la visite de tous ceux qui savent « qu'un instant de beauté est une joie pour toujours! »

Le seul regret que l'on éprouve, c'est qu'on ait laissé construire tout à côté une maison moderne qui rompt l'harmonie du lieu. Cette présence malencontreuse montre que nous avons encore beaucoup à faire pour éduquer le goût de nos gens, et même de nos édiles...

Abbé Crettol, recteur de l'ECA de Châteauneuf,
président de la section valaisanne du Heimatschutz.

La poule aux œufs d'or

Tout a commencé avec l'horloge sur le Cervin. Il y a quelques années, un Suisse, alpiniste fervent, était monté à Zermatt après de longues années à l'étranger. A son arrivée, le Cervin était voilé. Mais le ciel s'éclaircit dans la soirée et, à minuit, notre alpiniste, plein d'impatience, ouvrit sa fenêtre pour contempler le merveilleux sommet dont il avait si souvent rêvé au cours de ses absences. Le Cervin était bien là, dressé comme une proue contre le ciel noir. Mais une grosse horloge scintillante, érigée sur le toit du chalet le plus proche, barrait la face fameuse, proclamant les mérites de la marque X et du cadran Y. Le visiteur reprit le premier train du matin. Quant au directeur d'alors des hôtels Seiler, M. Candrian, qui n'est pas un Valaisan, mais un Grison de bonne souche, il pleurait presque chaque fois qu'il regardait le Cervin à travers la réclame lumineuse. Et il avait raison. Cette horloge avait sonné pour Zermatt l'heure des concessions.

Il y a dix ans, il y avait dans la station valaisanne un seul dancing, où se retrouvaient, en habit ou en pantalon de futaine, les hôtes de la station et les guides venus faire un tour avec leurs clientes. Maintenant, il y a huit boîtes de nuit à l'avenue de la Gare. Respectueux de la loi cantonale, les indigènes quittent à minuit ces établissements, et le propriétaire du premier dancing envisage sérieusement de transformer celui-ci en un vrai « café », d'où seront bannis orchestres et radio.

Aucune importance, d'ailleurs, puisque, de par les soins d'une entreprenante Lucernoise, et d'un Américain avisé, une piscine-bar-dancing et une cave éclairée aux bougies où l'on danse au « jukebox », se partagent les faveurs d'une foule avide de goûter, dans l'air salubre de la montagne, les plaisirs frelatés de la plaine. Un fossé se creuse ainsi entre les étrangers et les indigènes que le curé s'efforce de préserver et de retenir sur la pente des tentations faciles.

Hélas, si les habitants de Zermatt résistent pour la plupart à des distractions qu'ils considèrent encore comme des péchés, ils cèdent plus facilement à l'attrait du gain. Comme à Verbier, à Crans, à Chandolin, à Vercorin, ils vendent leurs morceaux de terre à des prix exorbitants, et contribuent ainsi à l'édification de quartiers-champignons ou de remontées mécaniques qui mutilent le paysage et encombrent de tintamarres et de papiers gras les solitudes alpestres.

Le Valais, terre de la grandeur, terre virgilienne, accordée au rythme des saisons, est devenu ainsi en peu d'années un domaine utilitaire dédié à la technique, aux vacarmes, à l'argent. Qu'en ont-ils de plus, les habitants de ce vieux pays livré tout entier à un malfaisant Bogomoletz? Des Mercédès, la télévision, des bons repas, les frigidaire et les machines à laver?

Certes, jusqu'ici, bien des montagnards végétaient dans une gêne, parfois une misère que l'on ne souhaite à personne. Mais n'y avait-il pas d'autres moyens d'en sortir? Comme le dit Maurice Chappaz dans son *Testament du Haut-Rhône*:

Du génie et du genépi!
Mieux aurait valu pour tous les vieux pays
Avoir été tués d'une balle
Que de croire à la bombance.
Une parole est venue avec la croissance des fruits,
La naissance du veau noir
Couvert de la mousse de sa mère:
L'argent? Combien?

Il faut méditer l'exemple du Valais. Car les villes suisses, qui ont d'autres problèmes, ne font guère mieux. Pressées de grandir et de prospérer, elles poussent comme des herbes folles, lançant ici une maison-tour, là un quartier-pilote, ailleurs d'affreux logements-casernes. Pas de plan d'ensemble, pas de lignes directrices, ni nuances, ni harmonie. Pourtant, nous ne manquons ni d'architectes, ni d'urbanistes de grand talent. Mais Le Corbusier construit tous ses chefs-d'œuvre à l'étranger, et William Vetter, auteur du magnifique projet « Amphion » qui dort depuis neuf ans dans les dossiers de la ville de Lausanne, bâtit une cité hospitalière en Afrique, et des quartiers entiers en Angleterre.

C'est ainsi que, vendant et spéculant, bâtissant à la petite semaine, gâchant des patrimoines irremplaçables, nous tuons chaque jour en Suisse la poule aux œufs d'or. Car d'autres – et ils ne s'en privent pas – peuvent fabriquer des montres, du chocolat, des fromages, tisser la laine et broder le drap. Mais nos paysages ne peuvent pas se réinventer, et la grandeur d'une alpe, la douceur d'un lac, le caractère d'une petite cité une fois morts, ne renaîtront jamais de leurs cendres.

Qu'arrivera-t-il donc à la Suisse, lorsque, ayant gaspillé étourdiment son capital ancestral, elle se retrouvera dans un désert de billets de banque avec, pour décor unique, des monte-pente et des tea-rooms à perte de vue?

Colette Muret